

# CALENDRIER D'APPLICATION DES PRINCIPALES DISPOSITIONS DE LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

**Référence :** [loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique](#) (JO 7 août).

Contenu des dispositions	Modalités de mise en application	Articles de la loi
<b>Entrée en vigueur immédiate au 8 août 2019</b>		
<p>A titre transitoire jusqu'au prochain renouvellement des instances :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- les CT sont seuls compétents pour examiner l'ensemble des questions afférentes aux projets de réorganisation de service</li><li>- les CT et CHSCT peuvent être réunis conjointement pour l'examen des questions communes</li><li>- Les CT sont compétents pour l'examen des lignes directrices de gestion et du plan pluriannuel relatif à l'égalité entre femmes et hommes</li></ul>		Art. 4
Extension des cas de recrutement de contractuels en remplacement d'agents permanents sur le fondement de l'article 3-1 de la loi du 26/01/1984 (notamment disponibilités de courte durée)		Art.22
Fin de l'obligation de nommer un agent contractuel réussissant un concours en qualité de fonctionnaire stagiaire et dispense de publicité		Art. 24
Examen prioritaire des demandes de mutation des agents ayant la qualité de « proche aidant »		Art. 25
Maintien du régime indemnitaire dans les mêmes proportions que le traitement en cas de congés de maternité, d'adoption ou de paternité et d'accueil de l'enfant		Art. 29
Nouvelles règles disciplinaires : possibilité pour un témoin de se faire assister, droit à l'effacement des sanctions de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> groupes au bout de 10 ans, ajout de la sanction de radiation du tableau d'avancement dans les sanctions du 2 <sup>e</sup> groupe.		Art. 31
Suppression des conseils de discipline de recours	Décret n°2020-1533 du 08/12/2020	Art. 32

# CALENDRIER D'APPLICATION DES PRINCIPALES DISPOSITIONS DE LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Contenu des dispositions	Modalités de mise en application	Articles de la loi
<b>Entrée en vigueur immédiate au 8 août 2019</b>		
Publication annuelle par les collectivités et établissements de plus de 80 000 habitants de la somme des 10 plus hautes rémunérations sur leur site internet, en précisant la part de femmes et d'hommes		Art. 37
Création du congé de proche aidant de 3 mois dans la limite d'1 an sur la carrière	Décret n° 2020-1557 du 8/12/2020	Art. 40
Possibilité de faire débiter la PPR dès que la procédure de reconnaissance de l'inaptitude a été engagée		
Possibilité de suivre une formation ou de bénéficier d'un bilan de compétences, ou d'être mis à disposition du CDG pour exercer des missions pendant un congé pour raison de santé	Ordonnance n° 2020-1447 du 25/11/2020	
Partage du SFT par moitié possible en cas de garde alternée	Décret n° 2020-1366 du 10/11/2020 modifiant le décret n° 85-1148 du 24/10/1985	Art. 41
Engagement de négociations concernant le droit de grève avec les organisations syndicales, afin de définir le fonctionnement d'un service minimum au sein des services publics listés par la loi. En cas d'accord, application des restrictions au droit de grève aux agents concernés	Possibilité de délibérer en l'absence d'accord au terme d'un délai d'1 an après l'engagement des négociations	Art. 56
Abrogation des dispositions du code du travail sur la rémunération des apprentis du secteur public : alignement sur le régime général	Décret n° 2020-478 du 24/04/2020 : nouvelles modalités de rémunération applicables aux contrats conclus à compter du 27/04/2020	Art. 63
Formation au management pour les agents accédant pour la première fois à des fonctions d'encadrement		Art. 64
Possibilité de maintenir en détachement pendant la durée du stage un fonctionnaire détaché qui bénéficie d'une promotion interne		Art. 70

# CALENDRIER D'APPLICATION DES PRINCIPALES DISPOSITIONS DE LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Contenu des dispositions	Modalités de mise en application	Articles de la loi
<b>Entrée en vigueur immédiate au 8 août 2019</b>		
Possibilité de maintenir le bénéfice du CDI à un agent recruté par une autre administration dans les trois versants de la fonction publique		Art. 71
En cas de décharge de fonctions, conclusion d'un protocole avec l'agent et délai de transition de 6 mois		Art. 77
Dégressivité de la rémunération des FMPE et réduction de leur période de prise en charge	Note d'information DGCL du 16/12/2019	Art. 78
Suppression du jour de carence pendant les congés de maladie accordés postérieurement à la déclaration de grossesse et avant le début du congé de maternité		Art. 84
Maintien du droit à avancement d'échelon et de grade pendant le congé parental ou la disponibilité de droit pour élever un enfant dans la limite de 5 ans pour l'ensemble de la carrière	Décret n° 2020-529 du 05/05/2020 précisant que les périodes en cours à la date de publication de la loi sont prise en compte pour l'avancement	Art. 85
Précision dans les tableaux d'avancement du nombre de femmes et d'hommes dans le vivier des agents promouvables et parmi les agents inscrits, qui sont susceptibles d'être promus		
<b>Entrée en vigueur au 22 décembre 2019</b>		
Recrutement de contractuels sur emplois permanents sur le fondement du nouvel article 3-3 de la loi du 26/01/1984 (CDD de 3 ans ouvrant droit à CDI au terme d'un délai de 6 ans)	Décret n°2019-1414 du 19/12/2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels	Art. 21
Obligation de formation initiale pour les contractuels recrutés sur le fondement de l'article 3-3 pour plus d'un an		
Possibilité pour les centres de gestion de mettre des agents contractuels à disposition des collectivités qui le demandent pour des missions permanentes à temps complet ou non complet		

# CALENDRIER D'APPLICATION DES PRINCIPALES DISPOSITIONS DE LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Contenu des dispositions	Modalités de mise en application	Articles de la loi
<b>Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>		
Suppression de l'avis des CAP pour : - La mutation interne avec modification de situation des intéressés - Le détachement et l'intégration directe ou la réintégration après détachement - Les disponibilités - Les mises à disposition et transferts d'agents lors de regroupements territoriaux	Décret n°2019-1265 du 29/11/2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires	Art. 10
Procédure de recrutement des agents contractuels sur emplois permanents, permettant de garantir l'égal accès aux emplois publics	Décret n°2019-1414 du 19/12/2019	Art. 15
Conversion en heures des droits à CPF acquis dans le privé et en euros des droits acquis dans le secteur public	Décret n°2019-1392 du 17/12/2019	Art. 58
Contribution aux coûts de formation des apprentis par le CNFPT à hauteur de 50%	Décret n° 2020-786 du 26/06/2020 Contrats postérieurs au 02/01/2020	Art. 62
Baisse du taux de cotisation pour les fonctionnaires d'Etat détachés	Décret n°2019-1180 du 15/11/2019	Art. 66
Expérimentation de la rupture conventionnelle pour les fonctionnaires du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2025	Décret n°2019-1593 du 31/12/2019 (procédure) Décret n°2019-1596 du 31/12/2019 (indemnité) Arrêté du 6 février 2020 (modèle de convention)	Art. 72
Application de la rupture conventionnelle aux contractuels en CDI		
Restriction du droit à réintégration après une disponibilité de droit pour suivi de conjoint : application de l'article 67 de la loi 84-53 uniquement pour les disponibilités inférieures à 3 ans. Pour les autres, réintégration sur l'une des 3 premières vacances		Art. 74
Obligation de nominations équilibrées entre femmes et hommes (au moins 40% de chaque sexe) sur les emplois de direction pour les collectivités et établissements de plus de 40 000 habitants disposant d'au moins 3 emplois fonctionnels (sous peine d'une pénalité financière)	Décret n°2019-1561 du 30/12/2019 modifiant le décret n°2012-601 du 30 avril 2012 relatif aux modalités de nomination équilibrées dans l'encadrement supérieur	Art. 82
Nouveau chapitre de la loi du 13/07/1983 sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (articles 33 à 40), issu du code du travail	Décret n°2020-420 du 09/04/2020 modifiant le Décret n°2006-501 du 3 mai 2006	Art. 90
Expérimentation de la possibilité pour les fonctionnaires en situation de handicap d'accéder par la voie du détachement à des cadres d'emplois de niveau supérieur ou d'une catégorie supérieure, l'intégration pouvant avoir lieu après avis d'une commission	Expérimentation du 01/01/2020 au 31/12/2025 Décret n° 2020-569 du 13/05/2020	Art. 93

# CALENDRIER D'APPLICATION DES PRINCIPALES DISPOSITIONS DE LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Contenu des dispositions	Modalités de mise en application	Articles de la loi
<b>Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> février 2020</b>		
Fusion de la commission de déontologie avec la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) et suppression des saisines systématiques pour l'exercice d'une activité privée ou la création ou reprise d'entreprise par un agent qui cesse temporairement ou définitivement ses fonctions (avis du référent déontologue en cas de doute de la collectivité)	Décret n°2020-69 du 30/01/2020 relatif aux contrôles déontologiques dans la fonction publique	Art. 34
Avis obligatoire de la HATVP pour le recrutement d'un DGS d'une collectivité de plus de 40 000 habitants ayant exercé une activité privée durant les 3 années précédentes	Arrêté du 4 février 2020	
Nouvelles sanctions en cas de non-respect de l'obligation de saisine de la HATVP ou des avis rendus par cette dernière		
Modification de la procédure de déclaration d'intérêts précédant la nomination à certaines emplois de direction et diminution du seuil au-delà s'applique cette obligation de 80 000 à 40 000 habitants	Décret n°2020-37 du 22/01/2020	
<b>Au 20 février 2020</b>		
Nouvelles modalités de recrutement des agents à temps non complet, de prise en charge en cas de suppression d'emploi, et d'harmonisation des congés en cas de pluralité d'employeurs	Décret n°2020-132 du 17/02/2020	Art. 21
<b>Au 29 février 2020</b>		
Possibilité de recruter des contractuels en contrat de projet (CDD) de 1 à 6 ans, avec une indemnité en cas de départ anticipé = à 10% de la rémunération perçue	Décret n°2020-172 du 27/02/2020	Art. 17
<b>Au 16 mars 2020</b>		
Recrutement direct de contractuels sur des emplois de direction pour les collectivités de plus de 40 000 habitants	Décret n°2020-257 du 13/03/2020	Art. 16
Mise en place <u>avant le 1<sup>er</sup> mai 2020</u> par les employeurs d'un dispositif de signalement pour les victimes ou témoins d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, ou d'agissements sexistes	Décret n°2020-256 du 13/03/2020	Art. 80

# CALENDRIER D'APPLICATION DES PRINCIPALES DISPOSITIONS DE LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Contenu des dispositions	Modalités de mise en application	Articles de la loi
<b>Entrée en vigueur au 7 mai 2020</b>		
Droit à la conservation des équipements d'aménagement de poste en cas de mutation et précisions sur les conditions de participation aux concours ou de recrutement des travailleurs handicapés	Décret n° 2020-523 du 04/05/2020	Art. 92
Possibilité de recours ponctuel au télétravail	Décret n° 2020-524 du 05/05/2020 modifiant le décret n° 2016-151 du 11/02/2016	Art. 49
<b>Au 8 mai 2020</b>		
Etablissement <u>avant le 31 décembre 2020</u> d'un plan pluriannuel (maxi 3 ans) pour assurer l'égalité entre les femmes et les hommes dans les collectivités et EPCI de plus de 20 000 habitants sous peine de pénalité financière de 1% de la masse salariale	Décret n° 2020-528 du 04/05/2020	Art.80
Expérimentation de la possibilité de titulariser des apprentis en situation de handicap dans le cadre d'emplois qu'ils occupaient, après avis d'une commission de titularisation, pour toute fin de contrat <u>à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020</u>	Expérimentation du 07/08/2019 au 06/08/2024 Décret n° 2020-530 du 05/05/2020	Art. 91
<b>Au 14 juin 2020</b>		
Détachement d'office des fonctionnaires en cas de transfert d'un service vers un gestionnaire privé ou sous forme de SPIC	Décret n° 2020-714 du 11/06/2020	Art. 76
<b>Au 15 juin 2020</b>		
Garanties statutaires étendues (promotion, titularisation) pour les policiers municipaux blessés ou décédés en service	Décret n° 2020-722 du 12/06/2020	Art. 44
<b>Au 19 juin 2020</b>		
Régime d'assurance chômage des agents publics étendant le bénéfice de l'ARE aux agents publics démissionnaires au titre d'une IDV ou après rupture conventionnelle	Décret n° 2020-741 du 16/06/2020	Art. 72

# CALENDRIER D'APPLICATION DES PRINCIPALES DISPOSITIONS DE LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Contenu des dispositions	Modalités de mise en application	Articles de la loi
<b>Entrée en vigueur fin juin 2020 (renouvellement des mandats municipaux)</b>		
Début du délai d'1 an laissé aux collectivités et établissements pour mettre en conformité leur organisation du temps de travail avec la règle des 1607h	Entrée en vigueur au 1er janvier 2022 des nouvelles règles approuvées par délibération	Art.47
<b>Au 12 octobre 2020</b>		
Durée de la formation initiale et de professionnalisation réduite pour les fonctionnaires de l'État accédant aux cadres d'emplois de la police municipale, et prise en compte de leur expérience professionnelle dans la formation dispensée	Décrets n° 2020-1243 et 2020-1244 du 09/10/2020	Art. 60

# CALENDRIER D'APPLICATION DES PRINCIPALES DISPOSITIONS DE LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Contenu des dispositions	Modalités de mise en application	Articles de la loi
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>		
Rapport social unique annuel, élaboré à partir d'une base des données sociales alimentée sur un portail numérique et présenté au CT et à l'assemblée délibérante	Décret n°2020-1493 du 30/11/2020	Art. 5
Suppression de l'avis des CAP pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La promotion interne</li> <li>- Les avancements sur un échelon spécial</li> <li>- Les avancements de grade</li> <li>- Les reclassements</li> </ul>	Décret n°2019-1265 du 29/11/2019 Décret n°2020-1533 du 08/12/2020	Art. 10
Indemnité de fin de contrat de 10% de la rémunération globale pour les CDD ≤1 an (hors besoin saisonnier et contrat de projet) et lorsque la rémunération brute globale prévue dans les contrats est inférieure à 2 fois le SMIC	Décret n°2020-1296 du 23/10/2020	Art. 23
L'appréciation de la valeur professionnelle remplace la notation pour les entretiens annuels de 2020. Possibilité pour l'autorité territoriale de formuler des observations sur le compte-rendu d'entretien professionnel. Information sur les droits CPF lors de l'entretien		Art. 27
Mise en œuvre des lignes directrices de gestion pour la stratégie pluriannuelle de pilotage des RH, tenant compte de la situation respective des femmes et des hommes dans les cadres d'emplois et grades concernés	Décret n°2019-1265 du 29/11/2019	Art. 30
Obligation pour les employeurs de moins de 20 ETP de déclarer leurs bénéficiaires de l'obligation d'emploi (travailleurs handicapés). L'effectif pris en compte pour vérifier le respect de cette obligation sera évalué au <u>31 décembre</u> de chaque année, et l'employeur devra déposer sa déclaration, accompagnée le cas échéant du paiement de sa contribution avant le <u>30 avril</u> de l'année suivante.	Décret n° 2020-420 du 09/04/2020	Art. 90
Interdiction faite aux candidats de s'inscrire simultanément à plusieurs concours pour un même grade	Décret n° 2021-376 du 31/03/2021	Art. 89



# CALENDRIER D'APPLICATION DES PRINCIPALES DISPOSITIONS DE LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Contenu des dispositions	Modalités de mise en application	Articles de la loi
<b>En décembre 2022 (renouvellement des instances)</b>		
Création des comités sociaux territoriaux (CST) issus de la fusion des comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)	Décret n° 2021-571 du 10/05/2021	Art. 4
Formation spécialisée en matière de santé de sécurité et de conditions de travail, instituée au sein du comité social territorial pour les collectivités employant au moins 200 agents		
Nouvelles compétences des CST et articulation avec les compétences de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail		
Nouvelle organisation des CAP : possibilité d'une CAP unique, suppression des groupes hiérarchiques	Décret n°2020-1533 du 08/12/2020	Art. 10
Création d'une CCP unique		Art. 12
Nouvelles conditions d'organisation d'élections professionnelles en cas de fusion de collectivités territoriales ou d'établissements publics		Art. 13

# CALENDRIER D'APPLICATION DES PRINCIPALES DISPOSITIONS DE LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Contenu des dispositions	Modalités de mise en application	Articles de la loi
<b>Dès la parution d'un décret d'application</b>		
Création d'un entretien de carrière pour les agents occupant des emplois présentant un risque d'usure professionnelle	Décret définissant les conditions de l'entretien	Art. 40
Liste des autorisations spéciales d'absences pour évènements familiaux, n'entrant pas en compte dans les congés	Décret définissant cette liste et précisant celles accordées de droit	Art. 45
Possibilité d'aménagement horaire pour allaitement, d'1h par jour jusqu'à 1 an après la naissance	Décret définissant les modalités	Art. 46
Représentation équilibrée entre les femmes et les hommes au sein des jurys de recrutement, concours, avancement ou promotion	Décret d'application	Art. 83
Droit à la formation pour les travailleurs handicapés et à l'accompagnement par un référent handicap tout au long de la carrière	Décret d'application	Art. 92